

Nom du Client : CLAUDE DITER COCCIUS
Utilisation (résidence principale/secondaire, gîtes, atelier,...) :
Adresse : LE BERGER
Code postal : 44110 Ville : MONTAURIOL
Tél. : 06 68 60 37 54 Portable :
E-mail : @

Type de microstation : FR17/9000P Numéro d'identification de la cuve : TA 2012
Numéro du compresseur : 17831615
Numéro de la pompe (si applicable) : 2017071102873
Date d'installation : 21/11/11 Date de mise en route : 23/11/18

Nom et Société de l'Installateur (terrassier) : Chauvy TP
Nom du Technicien (mise en route) : NICOLAS BEAUDIS

Contrat d'entretien : ☐ contracté auprès du Partenaire exclusif Tricel ?
(dont dépend la garantie de bon fonctionnement de la microstation) ☐ contracté auprès d'une tierce société :
☐ refusé par le Client

Le guide d'utilisation Tricel a été remis en main propre au Client.

Signature Client :	Signature Technicien :
	

Les microstations d'épuration Tricel® doivent être installées conformément aux préconisations du NF DTU 64.1 et du guide d'utilisation Tricel®. La mise en route de la microstation, qui ne peut être réalisée que par un technicien Tricel ou un Partenaire exclusif Tricel, ne constitue pas une réception de chantier et Tricel et/ou le Partenaire exclusif Tricel ne sauraient en aucun cas et d'aucune manière que ce soit être tenus pour responsables de la qualité et/ou de la conformité des travaux d'installation de la microstation, qui relèvent de la responsabilité exclusive de l'entreprise exécutant lesdits travaux d'installation.

Le retour de ce certificat de mise en route dûment complété et signé par les parties au siège de Tricel à Naintré est l'événement déclencheur des garanties dont fait l'objet la microstation Tricel® concernée.

SPANC MR FORTO Serge.
CAselna dny.

TRICEL

Nom du Client : Chas Biter coocins
Utilisation (résidence principale/secondaire, gîte, atelier, ...): Le gîte
Adresse : Montauriol
Code postal : 3110
Ville : Montauriol
Portable : 05 62 50 37 22
E-mail :
Type de prestation : RA17 2009
N° d'identification de la cuve : 1388112
N° du constructeur :
N° de la pompe (si applicable) :
Date de mise en route : 13/11/12
Nom et Prénoms de l'installateur (contractuel) : Chas Biter
Nom du Technicien (mise en route) : Nicolas Biter
☒ Contrat d'entretien : ☐ Contrat auprès d'une tierce société : ☐ Contrat auprès du Paternaire exclusif Tricel ?
☐ Refusé par le Client : ☐ Refusé par le Client

Signature Client : Chas Biter
Signature Technicien : Nicolas Biter

La prestation d'installation Tricel est remise en main propre au Client.
Les installations d'épuration Tricel doivent être installées conformément aux préconisations du manuel d'installation Tricel. La mise en route de la microstation doit être effectuée par un technicien Tricel ou un Paternaire exclusif Tricel, ne contractant pas une prestation de chantier et Tricel et/ou le Paternaire exclusif Tricel ne sauraient en aucun cas être responsables de la qualité et/ou de la conformité des travaux d'installation de la microstation, ou, au contraire, de la responsabilité exclusive de l'entreprise exécutoire des travaux d'installation.
Le retour de ce certificat de mise en route dûment complété et signé par les parties au siège de Tricel à l'adresse est l'élément déclencheur des garanties dont fait l'objet la microstation Tricel concernée.